SYNDICAT MIXTE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET AUTRES DECHETS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nº 9

Décisions de la Présidente du N° 01/2022 au 04/2022

L'an deux mille vingt-deux le Mardi 13 Décembre à 17 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération:

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mr WEILL Michel, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr GARRIGUES Jean - François, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia. Communauté de Communes Terres des Confluences

Délégués présents

Mr SAMAIN Hugues, Mr GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mr FOURNIE Philippe, Mr CORTESE Robert.

Pouvoirs:

Mr BOUCHE Bernard donne pouvoir à Mr CORTESE Robert Mme FEAU Annie donne pouvoir à M GARGUY Bernard Mr BESIERS Jean-Philippe donne pouvoir à Mr JAMAIN Thierry.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant:

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donnant au Comité Syndical la possibilité de lui léguer pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée ;

Vu la délibération N° 6 du Comité Syndical en date du 12 Janvier 2022 prise en application de cet article:

Considérant qu'en vertu de l'article L2122-22 sont soumises aux mêmes règles que celles qui sont applicables aux délibérations du Comité Syndical portant sur les mêmes objets et dont la Présidente doit en rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Comité Syndical;

Considérant que les délégués ont pris connaissance des décisions dont la liste est la suivante :

N° de la décision	Date d'effet	Objet de la décision
01/2022	15/04/2022	Convention de groupement de commandes entre le Sirtomad, le GMCA, La Ville de Montauban le CCAS – Prestation d'impression de documents
02/2022	04/05/2022	Convention de nettoyage quai de transfert des ordures ménagères de Saint Béart
03/2022	28/06/2022	Convention de groupement de commandes entre le Sirtomad, le GMCA et Terres des Confluences – Traitement final des déchets ménagers et assimilés dans une installation classée
04/2022	25/07/2022	Constitution d'une convention de groupement d commandes entre la Ville de Montauban, l'Etablissement Foncier Local de Montauban, le Sirtomad, le Syndicat Mixte du Scot de l'agglomération de Montauban et le CCAS de Montauban pour le marché prestations juridiques

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de ce document.

P/EXTRAIT CERTIFIE CONFORME MONTAUBAN, LE 13 DECEMBRE 2022 LA PRESIDENTE, B. BAREGES

NCTIFIÉ LE

22 DEC. 2022

PUBLIÉE LE :

2 2 DEC. 2022